

Le vœu du vieillard est exaucé : il se meurt et l'enfant est là, tout près. Emu de la douleur de sa petite amie, il lui parle tendrement : « Ne pleure pas, chère petite, ne pleure pas, je t'aimerais encore de là-haut. Mais, dis, n'oublie pas le fleurdelisé pour mon linceul. Laisse-moi t'offrir en souvenir de ton vieil ami, un double de mon cher drapeau. Accepte-le, garde-le toujours. Un jour, bientôt peut-être, le Canada lèvera haut sa tête, et montrera à la face du monde, si Dieu le veut, qu'il est un pays, et le Canadien-français arborant son drapeau témoignera à tous qu'il est digne de figurer parmi les plus belles nations. Alors, tu élèveras la voix, enfant, et tu diras à tous : regarde-le, voilà le drapeau canadien, le drapeau de nos pères, de nos apôtres, de nos martyrs. »

Epuisé, le vieillard penche sa tête sur l'épaule de l'enfant.

Au dehors, la fanfare chante.

“ O Canada, terre de nos aïeux ”,

et la foule pleine d'enthousiasme et d'amour salue le départ d'un vrai patriote par un vivat qui fut la devise d'un noble cœur,

“ Vive le Canada ”

.....

L'enfant est devenue une jeune fille. Elle a gardé le souvenir de son brave Duchesnay ; aujourd'hui, elle comprend ce qu'est un drapeau et elle aime son fleurdelisé, et c'est heureuse qu'elle dit à ses compatriotes : « Nous avons notre drapeau national, arborons-le dignement, aimons-le, défendons-le. »

Elle a donné l'exemple, la petite patriote ; le 24 juin 1902, chez elle, on a pu voir à une fenêtre de notre ville un drapeau en flanelle blanche semé de fleurs de lis d'or, portant fièrement l'écusson de la Province de Québec, avec incrustée dans un croisillon de feuilles d'érable la devise

Je me souviens.

GILBERT